



# Déclaration du vérificateur général de l'Ontario

Le 21 septembre 2018

(TORONTO) Pour la première fois en trois ans, j'ai émis une opinion sans réserve sur les états financiers consolidés de la province.

Les préoccupations comptables antérieures — le traitement des excédents de certains régimes de retraite et la structure de financement et de comptabilité de la réduction des tarifs d'électricité de 25 % — ont été réglées. Le gouvernement applique maintenant les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, garantissant ainsi la fiabilité des résultats financiers communiqués par la province.

Le public peut donc être assuré que les états financiers consolidés présentent fidèlement, à tous les égards importants, les résultats financiers de l'Ontario pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

La vérificatrice générale audite les états financiers de la province en vertu de la *Loi sur le vérificateur général* et indique si, à son avis, ils donnent une image fidèle et exacte de la situation financière de l'Ontario.

- 30 -

Renseignements :  
Bonnie Lysyk  
Vérificatrice générale  
(416) 327-1326

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.